

 RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		 CASNAV ACADÉMIE DE MAYOTTE	Poste spécifique académique : Formateur/chargé de mission CASNAV 2nd degré Année scolaire 2026-2027
Division du 2 nd degré DPE2D CASNAV		Candidature selon les modalités décrites sur la circulaire dédiée	
Textes de référence : circulaire nationale n° 2012-143 du 2 octobre 2012 et circulaire académique du 19 septembre 2022			
IDENTIFICATION DU POSTE	Définition du poste	L'Académie de Mayotte recrute sur poste spécifique des formateurs/chargés de mission en FLE/FLS/alphabétisation, du 2 nd degré pour l'année scolaire 2026-2027.	
	Place du poste	Le formateur/chargé de mission CASNAV est placé sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement où il est affecté et sous l'autorité fonctionnelle de la direction/responsabilité du CASNAV.	
PROFIL DU POSTE	Cadre général	Le CASNAV de Mayotte, créé en 2015, est une structure d'expertise auprès du recteur et du DAASEN sur le dossier des élèves allophones nouvellement arrivés en France.	
	Missions	>Accompagnement et conseil aux équipes éducatives : le chargé de mission est référent FLS pour un groupement d'écoles ou d'établissements. Il intervient sur un appui organisationnel et pédagogique des dispositifs UPE2A et OEPRE. >Actions de formation : formateur, il conçoit et anime des sessions de formations académiques ou locales à destination des personnels de l'Education Nationale et des associations partenaires. >Production de ressources et d'outils pédagogiques : il élabore, mutualise et diffuse des ressources FLE/FLS notamment via les malles pédagogiques et le site internet du CASNAV. >Accueil et évaluation des EANA : le chargé de mission accueille les jeunes et leur famille pour faire le suivi sur les démarches de scolarisation. Il participe aux évaluations qui permettent de profiler le parcours de l'EANA et accompagne les établissements et écoles dans la démarche de recensement/scolarisation. >Développement de partenariats : il contribue activement à l'animation du réseau associatif sur les questions du FLS et développe les relations avec les partenaires de l'éducation qui interviennent sur la prise en charge de l'allophonie et la lutte contre l'illettrisme à Mayotte. >Contribution à la collecte des données statistiques : l'agent a en charge le suivi et la saisie de données statistiques sur la scolarisation des EANA dans le cadre de l'enquête DEPP. > Rapport d'activités : en fin d'année, le formateur/chargé de mission rédigera un rapport d'activités présentant les diverses missions menées dans le cadre de ses fonctions.	
	Compétences	- Maitrise des enjeux de l'évaluation et de l'enseignement en contexte d'allophonie - Maitrise du CECRL - Expertise en conception et animation de formations auprès d'adultes - Connaissance du parcours et de la prise en charge spécifique des EANA - Connaissance et maîtrise des pratiques pédagogiques et méthodologiques en UPE2A et des enjeux de la coordination du dispositif - Connaissances en didactique et méthodologie du FLE/FLS/alphabétisation en milieu plurilingue - Maîtrise des savoirs disciplinaires (socle commun de connaissances, de compétences et de culture des cycles 1, 2 et 3) et connaissance des grands axes des programmes du collège	

		- Bonne maîtrise des outils bureautiques - Bonne maîtrise de la langue française à des fins de communication, solides compétences rédactionnelles - Capacités organisationnelles et sens affiné du travail en équipe - Implication, disponibilité et capacité d'écoute/d'adaptation Les missions exigent un fort caractère déontologique qui nécessite une loyauté vis-à-vis de l'institution : confidentialité concernant les informations des jeunes et leurs situations, données internes.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	Profil et Pré-requis	Diplômé BAC+3 minimum Cursus universitaire en FLE/FLS, formation attestée par un organisme spécialisé, ou expérience dans le domaine La détention de l'habilitation « Examineur/Correcteur DELF » serait appréciée
	Nomination	En générale, le temps d'enseignement en école correspond à 20% ou 50% du temps de service. Une décharge de 80% ou 50% au sein du CASNAV est attestée dans une lettre de mission.
	Régime administratif	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon.
	Modalités de candidature	Les enseignants participent au mouvement intra-académique et candidatent sur le poste spécifique « « Enseignant du second degré coordonnateur de FLS en UPE2A / Chargé de mission CASNAV » en faisant parvenir lettre de motivation, CV, et copie du dernier rapport d'inspection à la DPE. Les candidats retenus seront convoqués à un entretien.
	Contacts	Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la direction/coordination du CASNAV par mail casnav@ac-mayotte.fr